

À l'Attention des Directeurs des centres CPGE
S/C M. Youssef AL AZHARI, Directeur du CNIPE

Objet : Nouvelle procédure d'admission à l'ECC, via le CNC

Monsieur le Directeur,

Depuis sa création en 2015, l'ECC recrute la majorité de ses effectifs (autour de 75%), parmi le vivier d'élèves des CPGE marocaines, filières MP, PSI et TSI. Elle recrute aussi suivant 3 autres voies d'accès :

- le concours français CentraleSupélec,
- le concours sur Licence Maroc, en partenariat avec l'EMI,
- et le concours Afrique, que l'ECC organise seule.

Comme vous le savez sans doute, l'ECC devient au fil des années, de plus en plus demandée par les candidats les mieux classés du CNC, qui la demandent souvent en tête de leur liste de choix dans la procédure d'affectation du CNC.

Cette quête continue vers l'excellence et la qualité de nos recrutements doivent être assurées et renforcées tout en maintenant une croissance régulière des effectifs, conformément à nos engagements envers l'État.

Cependant, le processus d'affectation adopté par le CNC s'avère incompatible avec notre quête de l'excellence dans nos recrutements et avec la diversité de nos voies de d'accès. Il génère en effet une forte incertitude sur les effectifs des candidats susceptibles d'intégrer l'ECC et présente des risques dans la préservation de la qualité de nos recrutements.

Par ailleurs, notre processus d'exonération des frais de scolarité de l'ECC ne peut pas être synchronisé avec la date de la dernière affectation du CNC, ce qui ne laisse aucune possibilité de repli aux candidats n'ayant pas obtenu l'exonération à l'ECC.

Tenant compte de ces spécificités et afin de mieux maîtriser notre processus d'admission, nous avons décidé, à partir de cette année, de changer de procédure de recrutement via le CNC, et ce en accord avec le Département de l'Enseignement Supérieur, le CNIPE et la Commission du CNC.

Ainsi, l'ECC continue à participer au CNC, en utilisant ses résultats d'admissibilité (banque de notes des épreuves écrites).

Elle organisera cependant sa propre épreuve orale (présentation du TIPE), selon les modalités définies avec le CNIPE. A l'issue de son jury d'admission, l'ECC publiera sa propre liste d'admission et gèrera sa propre procédure d'appel en concertation avec la présidence du CNC et avec le SCEI des concours français pour mieux gérer les désistements dans candidats admis dans les écoles françaises, afin de faire profiter les autres candidats des places qui pourront ainsi être libérées.

En conclusion, la nouvelle procédure d'admission à l'ECC via le CNC se résume comme suit :

- les candidats de CPGE souhaitant intégrer l'ECC, doivent préalablement s'inscrire sur une plateforme dédiée sur le site e-CPGE ;
- ils devront par la suite indiquer leurs numéros d'inscription CNC et/ou SCEI ;
- ces candidats participeront normalement aux épreuves écrites du CNC, à l'instar des autres candidats ;
- sur la base des résultats de l'écrit CNC, l'ECC affiche la liste des candidats admissibles à l'épreuve orale du TIPE ;
- l'épreuve de TIPE sera organisée par l'ECC du 15 juin au 20 juillet 2020, indépendamment de celles du CNC ;
- les résultats d'admission à l'ECC seront publiés le 27 juillet 2020, avec la publication d'une liste principale et une liste complémentaire ;
- la procédure d'appel sera gérée par l'ECC en concertation avec SCEI pour les candidats admis dans les écoles françaises et avec la présidence du CNC pour les autres candidats.

Vous pourrez trouver plus de précisions sur cette nouvelle procédure, ainsi que les dates clés, dans la notice la notice du concours ECC via le CNC que nous joignons à ce courrier.

Nous organisons par ailleurs, une journée d'informations et d'échanges sur cette nouvelle procédure, **lundi 13 janvier 2020 de 9h30 à 16h30**, dans les locaux de l'École Centrale Casablanca. Nous serons donc ravis de vous compter parmi nous durant cette journée destinée aux directeurs et directeurs des études des CPGE. Elle sera aussi l'occasion de mieux vous faire connaître les programmes et les activités de l'ECC ainsi que ses partenaires du Groupe des Écoles Centrale Françaises et Internationales.

Comptant sur votre soutien pour diffuser cette information auprès de vos élèves, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos respectueuses considérations.

Casablanca, le 23 Décembre 2019

Royaume du Maroc
FONDATION ÉCOLE CENTRALE CASABLANCA
Adnane BOUKAMEL
Directeur des programmes

Adnane BOUKAMEL
Directeur des Programmes